

FORMULAIRE DE DEMANDE POLITIQUE D'ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES

VOLET 1 : SOUTIEN AUX ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX DONT LES INTERVENTIONS SE SITUENT AU NIVEAU DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES MAGOGOIS.

SECTION 1 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ SECTION 1 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'organisme pour lequel je fais la demande (cochez svp) :

- Est à but non lucratif à vocation locale ou régionale.
- Offre des services de première ligne au niveau de la santé et du bien-être des Magogois.
- Est complémentaire à l'offre déjà présente dans la communauté.
- Intervient directement auprès des clientèles vulnérables.

* Si l'ensemble des cases n'est pas coché, votre organisme n'est pas admissible à l'aide financière de ce volet.

* Joindre à la demande le rapport d'activité annuel de la dernière année complétée.

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom de l'organisme

A A A A M M J J

Année d'immatriculation

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de la personne désignée

Fonction

Coordonnées de l'organisme :

Numéro Rue

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel (obligatoire)

Mission de l'organisme :

SECTION 3 – CLIENTÈLE DESSERVIE

Clientèle à qui s'adresse le projet :

- Enfants, adolescents
- Familles
- Adultes
- Clientèle présentant un handicap
- Personnes âgées
- Ensemble de la population
- Autre _____

Nombre de citoyens de Magog desservie (joindre les statistiques) :

- Moins de 250 citoyens
- Entre 251 et 499 citoyens
- 500 citoyens et plus

SECTION 4 – VISIBILITÉ

L'organisme s'engage à proposer à la Ville une visibilité tenant compte du soutien financier offert par cette dernière. Il s'engage à mentionner la collaboration de la Ville dans sa publicité, qu'elle soit verbale ou écrite, par l'utilisation de l'identité visuelle de la Ville (logo) ou d'une mention verbale lors d'allocution. L'organisme doit soumettre à la Direction, pour approbation avant leur publication, les épreuves des documents sur lesquels l'identité visuelle de la Ville apparaîtra.

SECTION 5 – INFORMATIONS PERTINENTES

Les demandes d'attribution d'aide financière présentées dans le cadre de cette politique doivent être acheminées au bureau de la Direction culture, sports et vie communautaire :

Direction culture, sports et vie communautaire

95, rue Merry Nord, bureau 113, Magog (Québec) J1X 2E7

Tél. : (819) 843-4412, poste 0

Courriel : loisirsculture@ville.magog.qc.ca

Veillez prévoir un délai maximum de 6 semaines pour l'analyse et le retour de la réponse.

RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Demande admissible (montant : _____ \$) Demande non admissible

Raison (s) de la non-admissibilité :

Signature du répondant municipal

A	A	A	A	M	M	J	J
---	---	---	---	---	---	---	---

Date